

Règles du bon usage de l'informatique à IMNC

Préambule

IMNC étant un laboratoire sous tutelle du CNRS, tout utilisateur de l'informatique au laboratoire, qu'il soit permanent, stagiaire ou visiteur, doit respecter la "charte pour l'usage de ressources informatiques et de services internet" du CNRS (<http://cc.in2p3.fr/docenligne/574> ou page web du laboratoire IMNC).

Le présent document complète la charte du CNRS par quelques règles spécifiques à IMNC ou rappelle quelques points essentiels de la charte. **Chaque collaborateur IMNC est tenu d'en prendre connaissance, de le signer et de l'appliquer.**

Règles générales

- Chaque utilisateur possède un compte réseau lui permettant de **s'identifier** sur toute machine Windows du domaine IMNC connectée au réseau. Ce compte lui donne **également accès à des zones de stockage** de données sur les serveurs, soit personnelles soit partagées. Ces zones sont accessibles à partir des PC sous Windows, Linux, et des Macintosh.
- Les autorisations d'accès sont strictement personnelles. Il est donc **interdit de communiquer son mot de passe** à quiconque, membre du laboratoire ou non.
- Afin d'éviter toute utilisation abusive des ressources informatiques du laboratoire par un tiers, il est demandé de **ne pas rester connecté en cas d'absence**, même limitée dans le temps. Dans la mesure du possible, **éteindre** son ordinateur et les périphériques en partant.
- Il est **strictement interdit de brancher un ordinateur extérieur sur le réseau** sans avoir reçu au préalable l'autorisation de l'administrateur système, ceci pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les outils (logiciels...) développés par les membres d'IMNC **appartiennent au laboratoire**. De ce fait, il est formellement **interdit de les distribuer à l'extérieur** sans accord du/des développeur(s) et des responsables.

Utilisateurs de Windows

- Les membres permanents du laboratoire qui le désirent peuvent avoir un compte local administrateur "\$user" sur leur ordinateur personnel. Ce compte est automatiquement créé sur leur portable.
- Les membres non permanents doivent demander à un administrateur réseau de se connecter en tant qu'administrateur en cas de besoin.
- La connexion en tant qu'administrateur local ou réseau ne doit en aucun cas constituer un mode de travail usuel. Il est donc demandé aux personnes disposant d'un accès administrateur d'en faire usage exclusivement pour les besoins suivants :
 - Installation de logiciels
 - Installation de périphériques amovibles.Toute utilisation abusive sera immédiatement sanctionnée par la fermeture définitive du compte.
- En cas de besoin de travail commun dans un même environnement (banc de manip par exemple), un compte local commun peut être créé à la demande.

Utilisateurs de Mac/Linux

- Les utilisateurs installent eux même leur machine et disposent ainsi de fait d'un droit d'accès administrateur local. Il leur est demandé de déposer leur mot de passe sous enveloppe cachetée auprès de l'administrateur/trice d'IMNC.

Je, soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

- atteste avoir pris connaissances des règles du bon usage de l'informatique à IMNC et m'engage à les respecter.
- atteste avoir pris connaissance de la charte CNRS intitulée "Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet" et m'engage à la respecter.

Date:

Signature: